



Pension alimentaire

Par Joe59

Bonsoir,
Mon ex concubin n'a pas réglé la pension alimentaire des enfants pour le mois de juin et juillet et à régler le mois d'août.
Je l'ai mis en demeure mais la lettre recommandée est revenue à mon domicile. Puis je déposer une plainte ?
Je vous remercie de vos réponses.
Cordialement

Par AGeorges

Bonjour Joe,

Un peu de lecture :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1249]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1249[ur]

Par Joe59

Bonjour, je vous remercie de votre reponse
Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,
C'est un litige civil, une plainte ne vous apportera rien.
Le plus efficace c'est de passer par la CAF qui vous versera directement la pension et se retournera vers le débiteur.

Par Joe59

Merci beaucoup de votre réponse
Cordialement